



Directives journalistiques

La Revue Musicale Suisse est la publication la plus influente de Suisse concernant les questions musicales, qu'il s'agisse de culture ou de formation, et ce dans tous les genres musicaux. Elle s'adresse à toutes les personnes actives dans la musique, ou intéressées par elle, et elle est l'organe d'information – officiel ou informel – des membres de plusieurs associations et organisations musicales. En marge d'autres publications qui se concentrent sur un aspect ou l'autre de la vie musicale, la Revue Musicale Suisse en reflète toutes les facettes.

Position

La Revue Musicale Suisse propose à son lectorat des informations et des prestations de service. Elle est indépendante de toute obédience politique, commerciale, idéologique, religieuse ou autre.

Rédactions

Plusieurs rédactions sont responsables de son contenu : une rédaction centrale et une rédaction par association membre.

Les rédactions des associations sont indépendantes de la rédaction centrale et prennent en compte les préoccupations de leur organisation. Elles sont engagées par chacune des associations, qui concluent un contrat de collaboration avec l'éditeur de la Revue Musicale Suisse.

La rédaction centrale travaille de manière indépendante et se fie aux directives de la *Déclaration des devoirs et des droits du/de la journaliste* ainsi que de la charte *Qualité dans le journalisme*. Les membres de cette rédaction sont engagés par l'éditeur de la Revue Musicale Suisse.

Comité de rédaction

Le comité de rédaction est une instance informelle consultative. Chaque association sous contrat avec l'éditeur de la revue a droit à déléguer une personne au comité de rédaction. La rédaction centrale ainsi que l'éditeur se réservent la possibilité d'y ajouter des personnes extérieures.

Canaux de publication

La Revue Musicale Suisse publie ses contenus sous forme papier et sur Internet.

Langues

La Revue Musicale Suisse publie en allemand, français et italien. La proportion de chaque langue suit dans les grandes lignes la provenance de ses lecteurs et lectrices.

Ressources financières

La Revue Musicale Suisse se finance par la publicité, les abonnements, les prestations de service et le mécénat.

Brunnen, 2 juillet 2018/Revue Musicale Suisse
www.revuemusical.ch